



**IMPACT ÉCONOMIQUE
DU SECTEUR CULTUREL
AU NOUVEAU-BRUNSWICK**

ASSOCIATION ACADIENNE
DES ARTISTES PROFESSIONNEL. LE.S
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

INVESTIR **AGIR** **PROSPÉRER**

Œuvre de la page couverture :

Chantal Cadieux, *Le Corps en 4 saisons*, production de la compagnie DansEncorps 2023. Interprète : Chantal Baudouin. Photo : Annie-France Noël.

Imprimé : ISBN 978-1-895819-80-9

Électronique : SBN 978-1-895819-81-6



SEPTEMBRE 2024

IMPACT ÉCONOMIQUE DU SECTEUR CULTUREL AU NOUVEAU-BRUNSWICK

PIERRE-MARCEL DESJARDINS
ÉCONOMISTE

ÉTUDE COMPLÈTE
COMMANDÉE PAR L'ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES PROFESSIONNELS DU NOUVEAU-BRUNSWICK



SOMMAIRE EXÉCUTIF

SITUATION ÉCONOMIQUE ACTUELLE

- En 2014, les dépenses per capita du gouvernement du Nouveau-Brunswick pour les services culturels se trouvaient à la moyenne nationale avec un montant de 96\$ per capita. En 2022, la province était à 50\$ per capita sous la moyenne canadienne.
- En 2022, la contribution du secteur culturel au produit intérieur brut du Nouveau-Brunswick était de 705\$ per capita.
- En 2022, nous avons près de 7000 personnes au Nouveau-Brunswick dont l'emploi principal était au niveau des produits de la culture. C'est de 8,6 emplois par 1000 habitants, un résultat très inférieur à la moyenne nationale de 14,8 emplois.
- En 2021, les emplois du secteur culturel étaient concentrés dans les trois centres urbains les plus peuplés de la province, soit Moncton (Westmorland), Fredericton (York) et Saint-Jean (Saint John et Kings)
- En 2021, il y avait aussi beaucoup plus de travailleurs autonomes que d'employés, particulièrement en ce qui a trait aux artistes, auteurs et interprètes indépendants, ce qui veut dire que les artistes n'ont pas accès au même niveau de sécurité sociale que les autres travailleurs et travailleuses.
- Le salaire moyen dans le secteur culture était, en 2021, légèrement inférieur à 48 000\$, mais de plus de 55 000\$ pour les personnes travaillant à temps plein.
- La vaste majorité des entreprises du secteur culturel sont des très petites entreprises, principalement localisées dans les trois plus grands centres urbains de la province.

RECOMMANDATIONS

Investissements supplémentaires :

- Nous proposons que le gouvernement dépense 50\$ de plus par habitant pour la culture. Cela représente 40,5 millions de dollars par an.

Impact Économique :

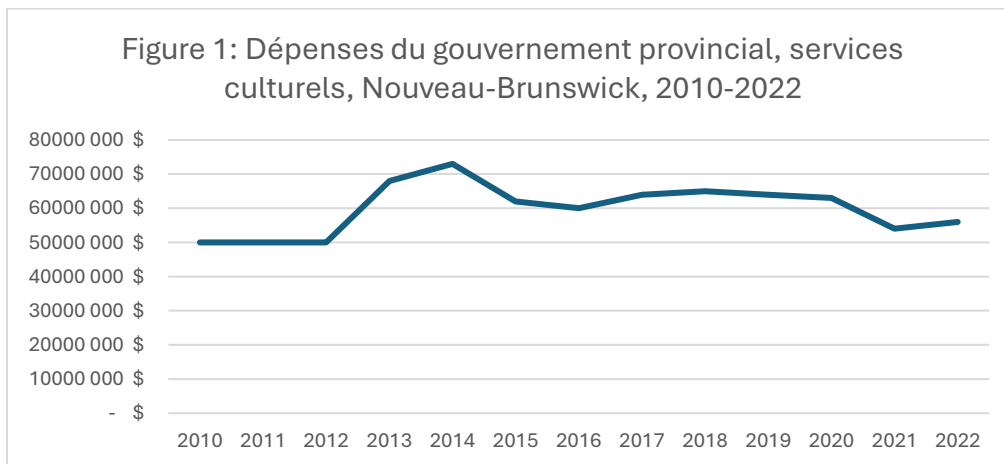
- Cet investissement permettra au Nouveau-Brunswick de rattraper la moyenne nationale et pourrait ajouter 475 millions de dollars à l'économie de la province.

Revenus pour le Gouvernement :

- L'économie plus forte générera 82 millions de dollars de revenus supplémentaires pour le gouvernement. Des revenus provenant de la taxe de vente et de l'impôt sur les revenus des particuliers et des entreprises. Même si nous atteignons seulement la moitié de cet objectif, les revenus supplémentaires couvriront largement les nouveaux investissements en culture.
- **EN BREF : 40,5 MILLIONS D'INVESTISSEMENTS DANS LA CULTURE RAPPORTERA 41,5 MILLIONS DE PROFITS NETS DANS LES COFFRES DU NOUVEAU BRUNSWICK**

DÉPENSES GOUVERNEMENTALES

Après avoir augmentées entre 2012 et 2014, pour atteindre un sommet d'un peu plus de 70 millions de dollars, les dépenses du gouvernement du Nouveau-Brunswick pour les services culturels¹ ont diminué au cours des dernières années à environ 56 millions (figure 1).

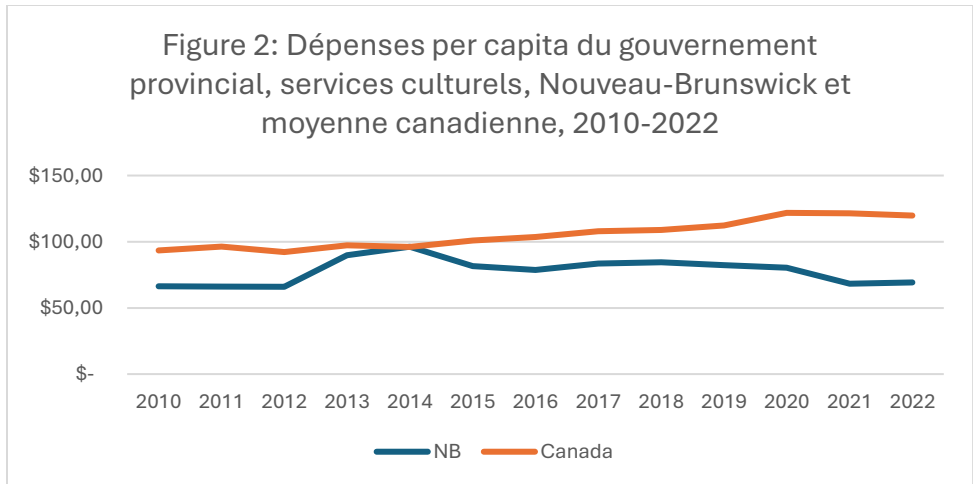


Source : Statistique Canada, tableau : 10-10-0005-01 (anciennement CANSIM 385-0041)

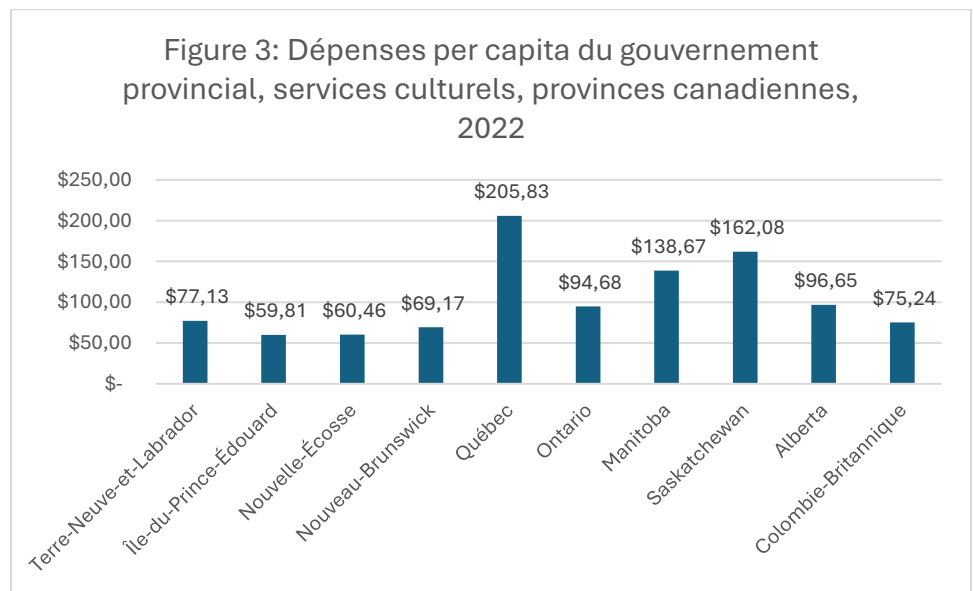
En fait, en 2014, les dépenses per capita du gouvernement du Nouveau-Brunswick avaient rejoint la moyenne nationale avec un montant de 96\$ per capita (figure 2). Depuis, la province s'est éloignée de la moyenne nationale. En 2022, l'écart entre les dépenses du gouvernement du Nouveau-Brunswick et la moyenne canadienne était de 50\$. À la figure 3, nous pouvons constater que seule deux provinces contribuaient moins au secteur culture, sur une base per capita, que le Nouveau-Brunswick.

¹ Statistique Canada définit les services culturels comme suit : « la fourniture de services culturels; l'administration des affaires culturelles; la supervision des installations culturelles et la réglementation s'y rapportant; le fonctionnement d'installations destinées à des activités culturelles (bibliothèques, musées, salles d'exposition, théâtres, monuments, bâtiments et sites historiques, jardins zoologiques et botaniques, aquariums, arboretums, etc.) et le soutien à ces installations; la production et l'organisation de manifestations culturelles (films, concerts, spectacles, expositions, etc.) et le soutien à ces manifestations; et les bourses, les prêts et les subventions destinés à financer des créateurs, des artistes, des compositeurs, des écrivains, etc. ou des organisations de soutien aux activités culturelles. » Sont incluses les manifestations nationales, régionales ou locales dont la vocation principale n'est pas de nature touristique mais exclues la production d'émissions culturelles pour la radio et la télévision, les manifestations culturelles destinées à être présentées en dehors des frontières nationales et les manifestations nationales, régionales ou locales à vocation essentiellement touristique.

https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3VD_f.pl?Function=getVD&TVD=201435&CVD=201438&CPV=7082&CST=01011960&CLV=3&MLV=4&D=1



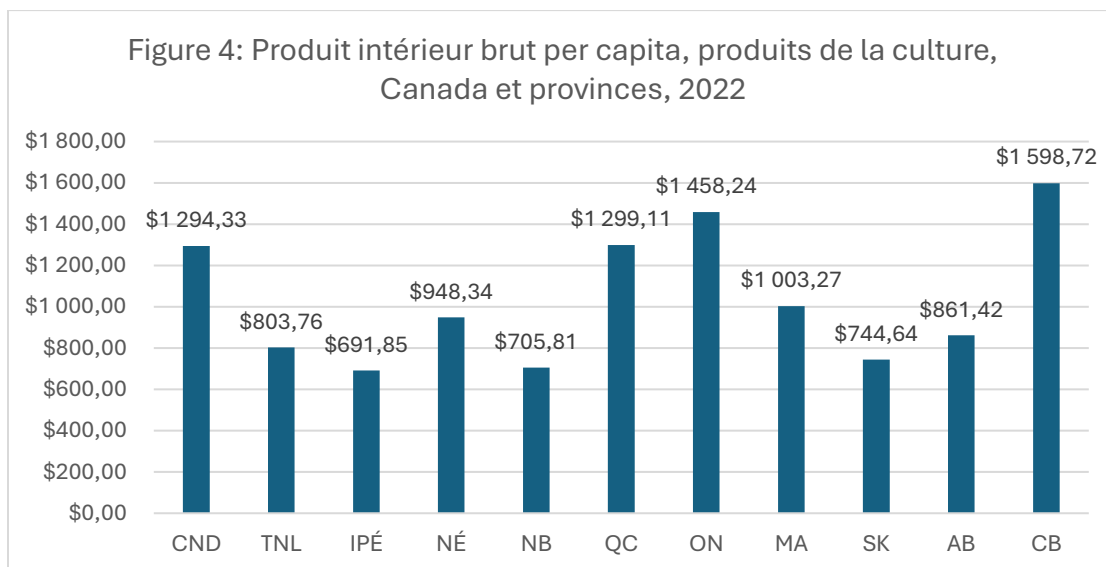
Source : Calculs de l’auteur à partir de Statistique Canada, tableau : 10-10-0005-01 (anciennement CANSIM 385-0041)



Source : Calculs de l’auteur à partir de Statistique Canada, tableau : 10-10-0005-01 (anciennement CANSIM 385-0041)

CONTRIBUTION AU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT

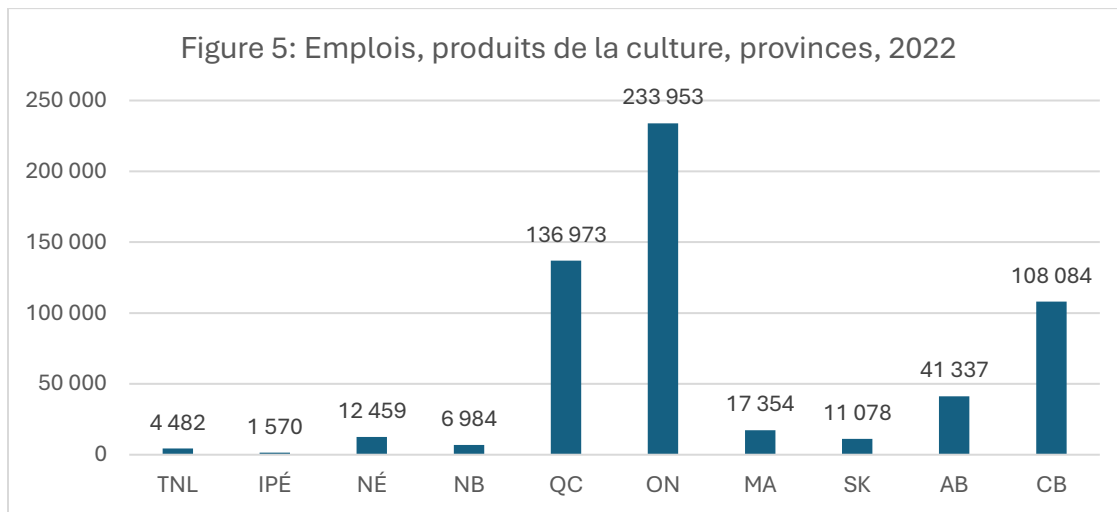
En 2022, la contribution du secteur culturel au produit intérieur brut du Nouveau-Brunswick était de 705\$ per capita (figure 4). C'est 588\$ de moins que la moyenne nationale et seule l'Île-du-Prince-Édouard avait un impact moindre que le Nouveau-Brunswick. Il est intéressant de constater que l'impact relatif du secteur culturel au PIB provincial n'est qu'à 54,5% de la moyenne nationale, mais que ce pourcentage est similaire à la contribution du gouvernement provincial au secteur culturel (57,8%). Une contribution supplémentaire du gouvernement provincial devrait donc générer un apport équivalent à l'économie provinciale.



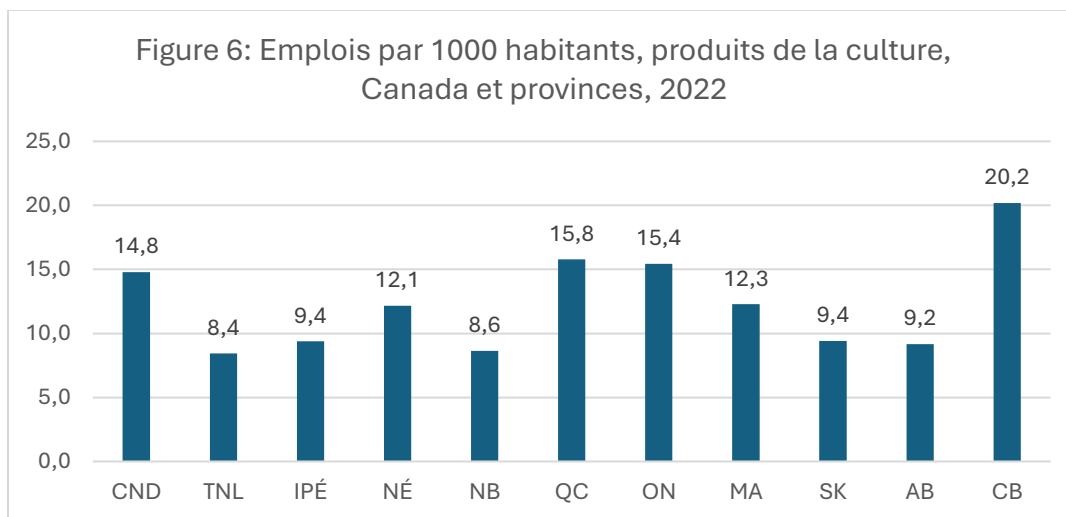
Source : Calculs de l'auteur à partir de Statistique Canada, Tableau : 36-10-0453-01 (anciennement CANSIM 387-0013)

EMPLOIS

Les statistiques sur l'emploi pour le secteur culturel sont trompeuses. Pour de nombreux artistes, leurs activités artistiques ne représentent pas leur emploi principal. Or, les statistiques mesurent justement l'emploi principal. Cela dit, il y avait, en 2022, près de 7000 personnes au Nouveau-Brunswick dont l'emploi principal était au niveau des produits de la culture (figure 5). Sur une base per capita, le résultat pour la province est de 8,6 emplois par 1000 habitants, un résultat très inférieur à la moyenne nationale de 14,8 emplois. Seule Terre-Neuve-et-Labrador a un résultat inférieur au Nouveau-Brunswick (figure 6).



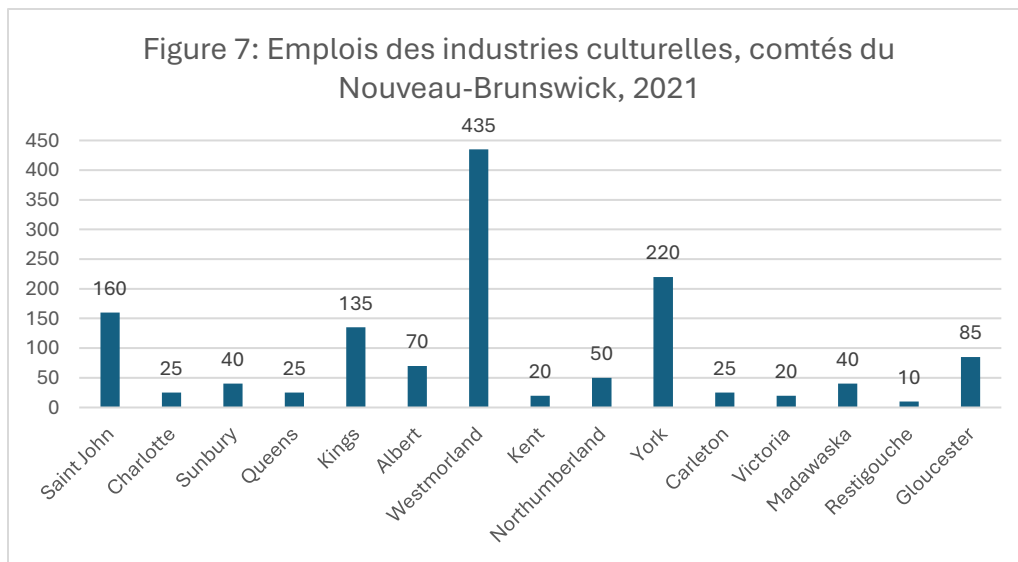
Source : Calculs de l'auteur à partir de Statistique Canada, tableau : 36-10-0453-01 (anciennement CANSIM 387-0013)



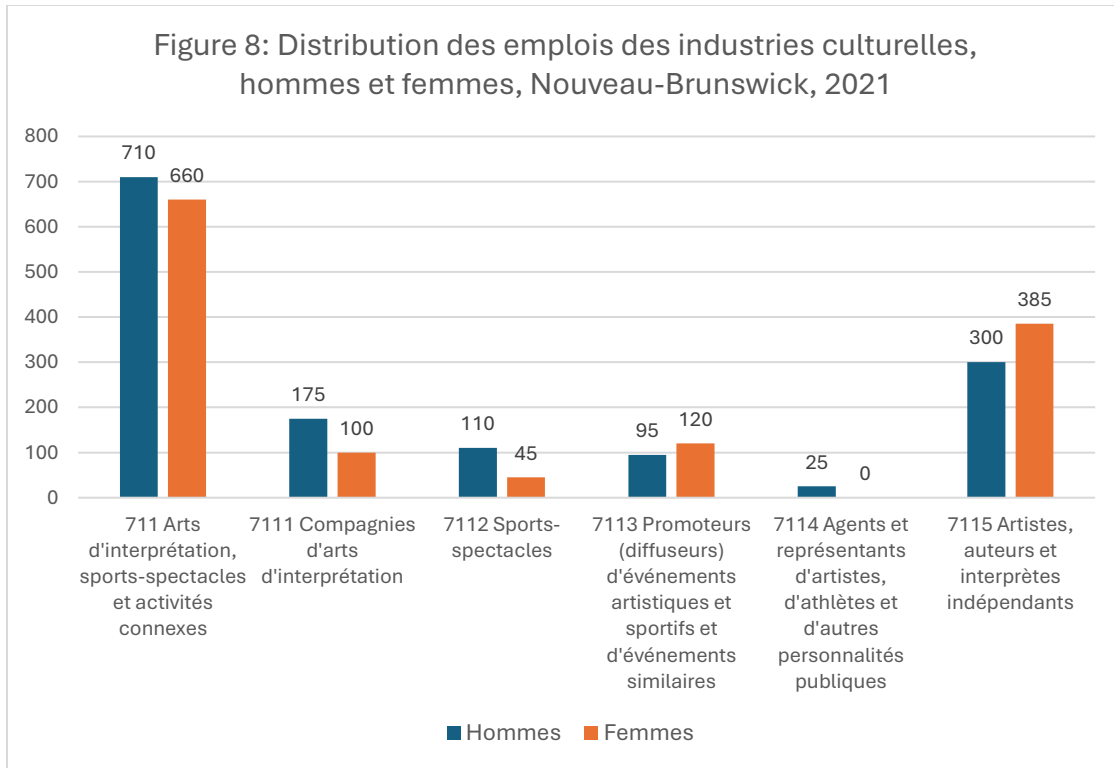
Source : Calculs de l'auteur à partir de Statistique Canada, tableau : 36-10-0453-01 (anciennement CANSIM 387-0013)

Pour analyser la distribution des emplois du secteur à l'intérieur de la province du Nouveau-Brunswick, nous devons utiliser les données du recensement. Il s'agit d'une source différente des figures précédentes, où les données provenaient d'une étude annuelle de Statistique Canada.

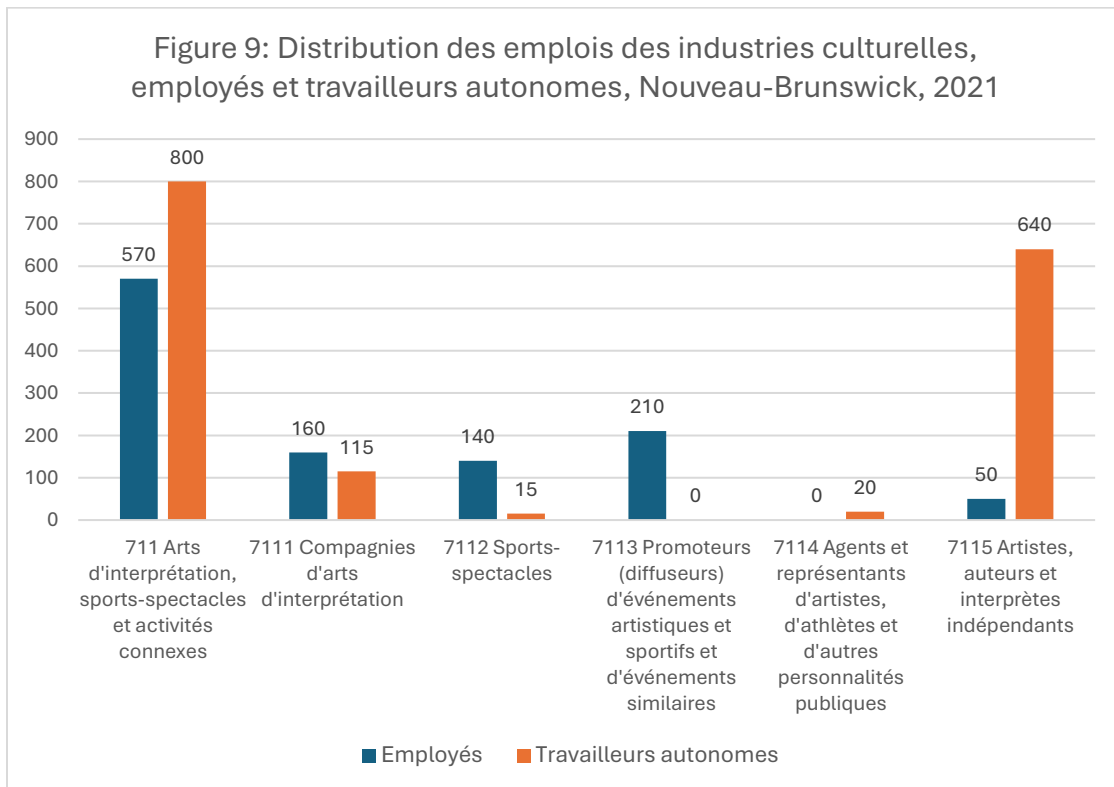
Lors du recensement de 2021, les emplois du secteur culturel étaient concentrés dans les trois centres urbains les plus peuplés de la province, soit Moncton (Westmorland), Fredericton (York) et Saint-Jean (Saint John et Kings) (figure 7). On avait un peu plus d'hommes que de femmes dans le secteur (figure 8). Il y avait aussi beaucoup plus de travailleurs autonomes que des employés, particulièrement en ce qui a trait aux artistes, auteurs et interprètes indépendant (figure 9). C'est moins le cas pour les autres sous-secteurs. Bien que la grande majorité des emplois étaient des emplois à temps plein, ce n'était pas autant le cas pour tous les sous-secteurs (figure 10). Finalement, nous constatons au tableau 1 que la moyenne d'âge des artistes, auteurs et interprètes indépendant est plus élevés que dans les autres sous-secteurs.



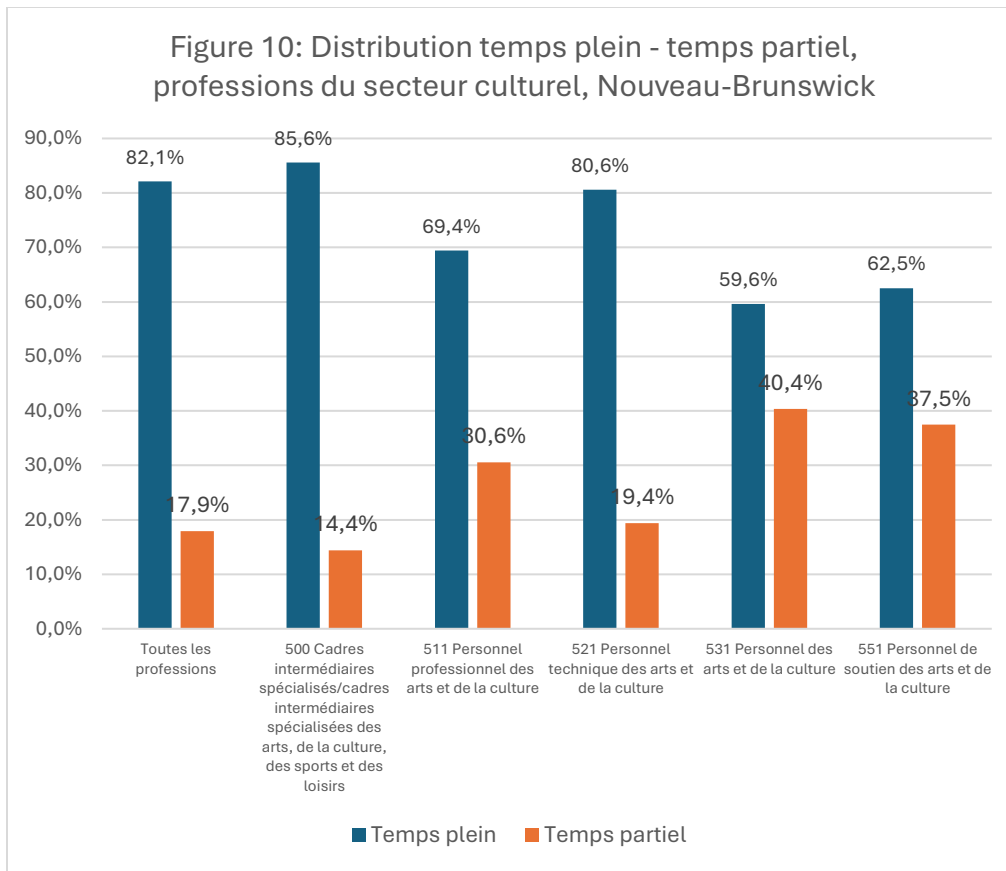
Source : Statistique Canada, Tableau : 98-10-0592-01.



Source : Calculs de l'auteur à partir de Statistique Canada, Tableau : 98-10-0592-01.



Source : Calculs de l'auteur à partir de Statistique Canada, Tableau : 98-10-0592-01.



Source : Calculs de l'auteur à partir de Statistique Canada, Tableau : 98-10-0596-01

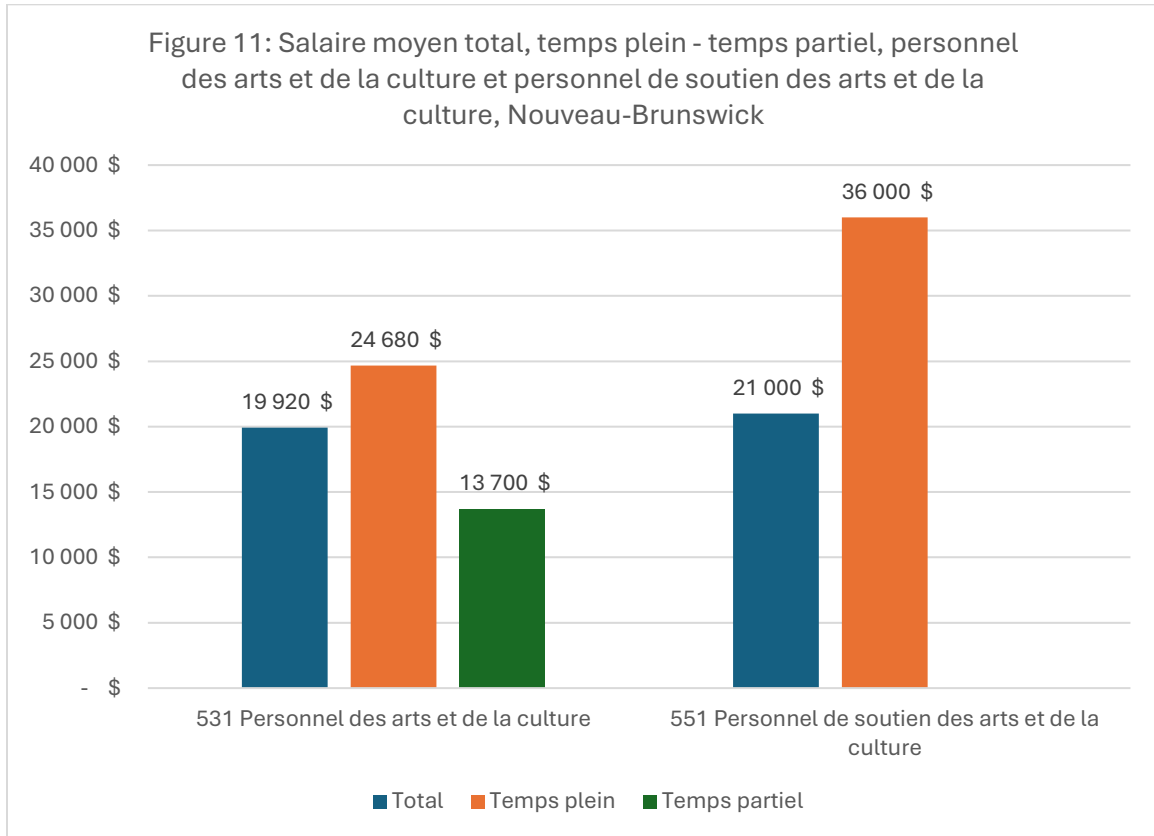
Tableau 1 : Nombre d'emplois par catégories d'âge, industries culturelles, Nouveau-Brunswick, 2021

	15 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 54 ans	55 à 64 ans	65 à 74 ans	75 ans et plus
Compagnies d'arts d'interprétation	0	15	175	55	30	0
Sports-spectacles	40	35	65	10	15	0
Promoteurs (diffuseurs) d'événements artistiques et sportifs et d'événements similaires	10	40	105	35	15	0
Agents et représentants d'artistes, d'athlètes et d'autres personnalités publiques	0	0	15	10	0	0
Artistes, auteurs et interprètes indépendants	0	45	320	155	130	40

Source : Statistique Canada, tableau : 98-10-0448-01

SALAIRES

Le salaire moyen pour le personnel des arts et de la culture et du personnel de soutien des arts et de la culture était, en 2021, légèrement inférieur à 20 000\$, et légèrement moins de 25 000\$ pour les personnes travaillant à temps plein (figure 11).



Source : Statistique Canada, tableau : 98-10-0596-01

ENTREPRISES

Les entreprises, qu'elles soient incorporées ou non, doivent s'inscrire auprès de l'Agence de Revenu du Canada, si leurs revenus sont supérieurs à 30 000\$ par année, qu'elles soient incorporées ou non. Le registre des entreprises (https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=1105) présente des statistiques sur ces entreprises enregistrées auprès de Statistique Canada. Aux tableaux 2 à 7, nous présentons le nombre d'entreprises inscrites, par comté et en fonction du nombre d'employés. Notons que le nombre d'employés fait référence aux employés salariés. Un travailleur indépendant peut donc ne pas avoir d'employés.

Nous constatons que la vaste majorité des entreprises du secteur culturel sont des très petites entreprises, principalement localisées dans les trois plus grands centres urbains de la province.

Tableau 2 : Nombre d'entreprises au « registre des entreprises », comtés du Nouveau-Brunswick, selon le nombre d'employés, Arts d'interprétation, sports-spectacles et activités connexes, décembre 2022

Comté	Nombre d'employés						
	0	1-4	5-9	10-19	20-49	50-99	100+
Saint John	25	3	1	3	2	0	1
Charlotte	5	1	0	1	0	0	0
Sunbury	1	0	0	0	0	0	0
Queens	3	0	0	0	0	0	0
Kings	34	1	1	0	0	0	0
Albert	8	1	0	0	1	0	0
Westmorland	91	11	3	2	2	1	0
Kent	9	4	1	0	0	0	0
Northumberland	11	3	0	1	0	0	0
York	40	2	3	3	1	0	0
Carleton	8	0	0	0	0	0	0
Victoria	2	2	1	0	0	0	0
Madawaska	7	0	2	0	0	0	0
Restigouche	5	3	1	0	0	0	0
Gloucester	20	6	4	2	0	0	0

Source: Statistics Canada, 2023, "Canadian Business Counts, December 2022 [B2020]", <https://doi.org/10.5683/SP3/F9RB2B>, Borealis

Tableau 3 : Nombre d'entreprises au « registre des entreprises », comtés du Nouveau-Brunswick, selon le nombre d'employés, Compagnies d'arts d'interprétation, décembre 2022

Comté	Nombre d'employés						
	0	1-4	5-9	10-19	20-49	50-99	100+
Saint John	7	0	0	1	0	0	0
Charlotte	1	0	0	0	0	0	0
Sunbury	0	0	0	0	0	0	0
Queens	0	0	0	0	0	0	0
Kings	1	0	0	0	0	0	0
Albert	2	0	0	0	0	0	0
Westmorland	18	2	3	0	1	0	0
Kent	4	2	0	0	0	0	0
Northumberland	2	0	0	0	0	0	0
York	10	0	1	1	0	0	0
Carleton	1	0	0	0	0	0	0
Victoria	0	0	0	0	0	0	0
Madawaska	1	0	0	0	0	0	0
Restigouche	1	0	0	0	0	0	0
Gloucester	4	0	0	1	0	0	0

Source: Statistics Canada, 2023, "Canadian Business Counts, December 2022 [B2020]", <https://doi.org/10.5683/SP3/F9RB2B>, Borealis

Tableau 4 : Nombre d'entreprises au « registre des entreprises », comtés du Nouveau-Brunswick, selon le nombre d'employés, Sports-spectacles, décembre 2022

Comté	Nombre d'employés						
	0	1-4	5-9	10-19	20-49	50-99	100+
Saint John	0	0	0	2	0	0	0
Charlotte	1	0	0	0	0	0	0
Sunbury	0	0	0	0	0	0	0
Queens	0	0	0	0	0	0	0
Kings	1	0	0	0	0	0	0
Albert	0	0	0	0	0	0	0
Westmorland	6	1	0	0	0	1	0
Kent	0	0	0	0	0	0	0
Northumberland	0	1	0	1	0	0	0
York	0	0	1	0	0	0	0
Carleton	1	0	0	0	0	0	0
Victoria	0	0	1	0	0	0	0
Madawaska	0	0	1	0	0	0	0
Restigouche	0	0	1	0	0	0	0
Gloucester	0	0	0	1	0	0	0

Source: Statistics Canada, 2023, "Canadian Business Counts, December 2022 [B2020]", <https://doi.org/10.5683/SP3/F9RB2B>, Borealis

Tableau 5 : Nombre d'entreprises au « registre des entreprises », comtés du Nouveau-Brunswick, selon le nombre d'employés, Promoteurs (diffuseurs) d'événements artistiques et sportifs et d'événements similaires, décembre 2022

Comté	Nombre d'employés						
	0	1-4	5-9	10-19	20-49	50-99	100+
Saint John	4	2	1	0	2	0	1
Charlotte	1	0	0	1	0	0	0
Sunbury	0	0	0	0	0	0	0
Queens	1	0	0	0	0	0	0
Kings	4	0	1	0	0	0	0
Albert	0	0	0	0	1	0	0
Westmorland	5	4	0	2	1	0	0
Kent	0	0	1	0	0	0	0
Northumberland	4	1	0	0	0	0	0
York	9	0	1	2	1	0	0
Carleton	0	0	0	0	0	0	0
Victoria	1	2	0	0	0	0	0
Madawaska	1	0	1	0	0	0	0
Restigouche	1	3	0	0	0	0	0
Gloucester	6	5	3	0	0	0	0

Source: Statistics Canada, 2023, "Canadian Business Counts, December 2022 [B2020]", <https://doi.org/10.5683/SP3/F9RB2B>, Borealis

Tableau 6 : Nombre d'entreprises au « registre des entreprises », comtés du Nouveau-Brunswick, selon le nombre d'employés, Agents et représentants d'artistes, d'athlètes et d'autres personnalités publiques, décembre 2022

Comté	Nombre d'employés						
	0	1-4	5-9	10-19	20-49	50-99	100+
Saint John	1	0	0	0	0	0	0
Charlotte	0	0	0	0	0	0	0
Sunbury	0	0	0	0	0	0	0
Queens	0	0	0	0	0	0	0
Kings	1	0	0	0	0	0	0
Albert	1	0	0	0	0	0	0
Westmorland	1	1	1	0	0	0	0
Kent	0	0	0	0	0	0	0
Northumberland	0	0	0	0	0	0	0
York	0	0	0	0	0	0	0
Carleton	1	0	0	0	0	0	0
Victoria	0	0	0	0	0	0	0
Madawaska	0	0	0	0	0	0	0
Restigouche	0	0	0	0	0	0	0
Gloucester	0	0	0	0	0	0	0

Source: Statistics Canada, 2023, "Canadian Business Counts, December 2022 [B2020]", <https://doi.org/10.5683/SP3/F9RB2B>, Borealis

Tableau 7 : Nombre d'entreprises au « registre des entreprises », comtés du Nouveau-Brunswick, selon le nombre d'employés, Artistes, auteurs et interprètes indépendants, décembre 2022

Comté	Nombre d'employés						
	0	1-4	5-9	10-19	20-49	50-99	100+
Saint John	13	1	0	0	0	0	0
Charlotte	2	1	0	0	0	0	0
Sunbury	1	0	0	0	0	0	0
Queens	2	0	0	0	0	0	0
Kings	27	1	0	0	0	0	0
Albert	5	1	0	0	0	0	0
Westmorland	61	3	0	0	0	0	0
Kent	5	2	0	0	0	0	0
Northumberland	5	1	0	0	0	0	0
York	21	2	0	0	0	0	0
Carleton	5	0	0	0	0	0	0
Victoria	1	0	0	0	0	0	0
Madawaska	5	0	0	0	0	0	0
Restigouche	3	0	0	0	0	0	0
Gloucester	10	1	1	0	0	0	0

Source: Statistics Canada, 2023, "Canadian Business Counts, December 2022 [B2020]", <https://doi.org/10.5683/SP3/F9RB2B>, Borealis

PROPOSITION

Il est évident que le secteur culturel de la province du Nouveau-Brunswick n'est pas développé à son plein potentiel. La contribution au niveau du produit intérieur brut de la province, de même que les emplois que l'on y retrouve, sont loin de la moyenne canadienne.

Nous proposons donc que les investissements du gouvernement provincial dans le secteur de la culture rattrapent la moyenne nationale. Ceci se traduirait par une augmentation de 50\$ par habitant, soit un montant total de 40,5 millions de dollars annuellement.

Cet apport supplémentaire, apportant le Nouveau-Brunswick à la moyenne nationale, devrait également éliminer, après un certain temps, l'écart entre l'apport du secteur culturel à l'économie du Nouveau-Brunswick et la moyenne nationale.

L'élimination de cet écart entre l'apport du secteur culturel au Nouveau-Brunswick et la moyenne nationale augmenterait d'environ 475 millions de dollars le PIB provincial pour le porter à près de 1,2 milliard.

De plus, en utilisant le multiplicateur de recettes de provenance interne en pourcentage du IB présenté par le vérificateur du Nouveau-Brunswick, cet apport supplémentaire au PIB de la province se traduirait par plus de 82 millions de dollars en revenus pour le gouvernement provincial².



Pierre-Marcel Desjardins

Économiste

² Vérificateur général du Nouveau-Brunswick. 2022. *Chapitre 3 : État de la situation financière du Nouveau-Brunswick*. P.94. <https://www.agnb-vgnb.ca/content/dam/agnb-vgnb/pdf/Reports-Rapports/2022V3/Chap3f.pdf>